



VACANCES ADAPTEES ADULTES / VACANCES JEUNES 2018

Aides aux Projets Vacances

Madame, Monsieur,

Vous avez réservé ou souhaitez réserver une place sur un séjour organisé par l'Ufcv et sollicitez une aide au financement de ce projet.

L'Ufcv a engagé un partenariat avec l'ANCV pour permettre l'accès aux vacances par le plus grand nombre. Ce programme d'« Aides aux Projets Vacances » a pour but de favoriser les 1^{ers}, 2^{èmes} et 3^{èmes} départs en séjours de personnes en situation de handicap : mineurs, adultes ou familles.

Il s'agit d'une aide financière individuelle qui peut être accordée sous réserve de satisfaire à des critères précis. Les bourses seront attribuées dans l'ordre d'arrivée des demandes et jusqu'à épuisement de la dotation.

Le montant de l'aide :

Pour toutes les tranches d'âge :

- 1^{er}, 2^e et 3^e départs : jusqu'à 60% du montant global du séjour plafonné à 375€.

Les critères d'attribution de l'aide sont les suivants :

- Le dossier de demande doit être instruit par un **travailleur social** (les dossiers complétés par les familles ne sont pas recevables). La personne doit être effectivement inscrite sur un séjour Ufcv.
- Le bénéficiaire est en **situation de handicap**.
- L'aide de l'ANCV vient en **complément d'un ou d'autres financements** : fonds propres (participation financière obligatoire du vacancier, même symbolique), aides des services sociaux, participation des institutions...
- Le **cumul de plusieurs aides de l'ANCV n'est pas possible** même si les dispositifs sont différents.
- Sont concernés uniquement **des séjours d'une durée inférieure ou égale à 22 jours** (3 semaines) en **France ou en Europe** et d'un coût maximum de **150€/jour** de façon générale et de 185€/jour pour les personnes de faible autonomie et grande dépendance.
- Le **dossier doit être complet et déposé avant le départ effectif en vacances**.
- Pour toute annulation avant départ la bourse sera rétrocédée et le calcul des frais se fera sur le montant total du séjour.

Où trouver un dossier ?

Pour obtenir un dossier vous pouvez contacter vos interlocuteurs habituels sur les vacances adaptées Ufcv en région en composant ce numéro AZUR :

0 810 100 127

Service 0,06 € / min
+ prix appel

Comment et où déposer un dossier ?

Une fois complété, vous pouvez le retourner muni de toutes les annexes vous concernant à l'adresse de votre correspondant Ufcv en région.

Documents à fournir :

L'attribution de l'aide est conditionnée par la transmission obligatoire :

- D'un document qui atteste le handicap de la personne (photocopie : carte d'invalidité, attestations AAH, AEEH, MDPH, ou d'un médecin)
- Copie de la demande de co-financement ou attestation de co-financement

Ainsi que par la transmission d'un des documents suivant :

- Une attestation de la CAF (année en cours) qui mentionne que le quotient familial est égal ou inférieur à 900€ en 2018.
- OU la photocopie de l'avis d'imposition ou de non-imposition (années 2016-2017), sachant que le revenu fiscal de référence (RFR) doit être inférieur aux plafonds du tableau ci-dessous.
- OU, à titre tout à fait exceptionnel, l'engagement sur l'honneur d'un travailleur social, pour une personne qui ne serait pas en capacité de fournir une attestation de la CAF, ou avis d'imposition ou de non imposition.

NB DE PARTS FISCALES	RFR PLAFOND
1	19440
1,5	24300
2	29160
2,5	34020
3	38880
3,5	43740
4	48600
4,5	53460
5	58320
1/2 part sup	4860

Sous réserve de modification par l'administration fiscale

Exemple : pour une part, le RFR doit être égal ou inférieur à 19440 €.

Les dossiers incomplets ne pourront pas être examinés par la commission.

Toutes les rubriques contenues dans le dossier d'inscription doivent être obligatoirement renseignées, et les attestations fournies.

Une fois la dotation ANCV épuisée, plus aucun dossier ne sera pris en compte.

Dans l'attente de vous lire, nous restons à votre disposition pour toute question relative aux vacances.

Cordialement,

Le secteur Vacances Adaptées

ÉTAPE 1 • GÉNÉRALITÉS

Réfèrent du projet (Instructeur du dossier) :

Fonction :

Seul un travailleur social peut instruire le dossier, les membres de la famille du vacancier ne peuvent le remplir seuls.

Contact (Téléphone et / ou Courriel)

Signature et/ou cachet :

*En signant, je certifie sur l'honneur
l'exactitude des informations déclarées.*

Pour que votre dossier puisse être examiné, il est impératif que toutes les rubriques soient dûment complétées.

Tout dossier déposé après le début du séjour ne sera pas recevable

Cadre réservé à l'Ufcv

N° de dossier :

N° d'inscription UFCV + Nom du vacancier + N° dossier reçu par la DR. Ex : 2598 MARTIN 12, avec espaces et sans tirets

Région UFCV :

Service vacances adaptées

Date début séjour : ____ ____ ____ Durée : ____ jours

Service vacances jeunes

Nom du séjour :

Code du séjour :

Prix du séjour (hors assurance) :

Niveau d'autonomie du séjour :

Coût/jour du séjour :

Effectif prévu (cf. catalogue) :

Montant de l'aide demandée :

VERIFICATION DE LA PRESENCE DES 3 PIECES

1/ Attestation financière :

QF

Vérifier les plafonds

OU RFR

2/ Attestation ou copie d'une demande de co-financement :

3/ Attestation de handicap :

carte invalidité

AAH

AEEH

MDPH

courrier médecin

autre : _____

Présence d'une demande de dérogation : portant sur :

Dans ce cas, pensez à adresser un courrier de demande spécifique qui sera transmis à l'ANCV.

Dossier remis complet à la Délégation Régionale le :

Décision de la commission :

Favorable

Favorable avec dérogation

Défavorable

Motif en cas d'avis défavorable :

Montant de l'aide accordée : €

Fait le..... à

Signature du responsable de la commission :

ÉTAPE 2 • PRÉPARATION DU SÉJOUR

1. **Personne référente : la personne référente qui accompagne les bénéficiaires dans la préparation de ce projet est-elle :**

- Un salarié de la structure
- Un bénévole de la structure

2. **Si c'est un salarié, indiquer la fonction :**

- Assistant(e) Social(e)
- CESF
- animateur(trice)
- Educateur(trice)
- Enseignant /Chef d'établissement
- Autre

3. **Durée estimée de la phase de préparation du séjour :**

- Moins d'1 mois : préciser le nombre de semaine :
- Plus d'1 mois : préciser le nombre de mois :

4. **Objectifs dominants visés au travers de la réalisation de ce projet vacances :**

Trois réponses maximum (cochez 3 cases)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Accès aux vacances | <input type="checkbox"/> Contenu éducatif |
| <input type="checkbox"/> Equilibre | <input type="checkbox"/> Valorisation |
| <input type="checkbox"/> Bien-être | <input type="checkbox"/> Estime de soi |
| <input type="checkbox"/> Epanouissement | <input type="checkbox"/> Santé |
| <input type="checkbox"/> Découverte | <input type="checkbox"/> Acquisition de savoir faire |
| <input type="checkbox"/> Renforcement des liens sociaux | <input type="checkbox"/> Répit pour les aidants |
| <input type="checkbox"/> Renforcement des liens familiaux | <input type="checkbox"/> Autre : |

5. **Nombre de séance(s) (rencontres) de préparation pour ce projet :**

6. **Modalités de préparation pour ce projet :**

- Collective
- Individuelle
- Les deux
- Ne sait pas

7. **Une démarche d'épargne a-t-elle été mise en place :**

- Oui
- Non
- Ne sait pas

Si oui, s'agit-il d'une :

- Epargne simple
- Epargne bonifiée (l'épargne du bénéficiaire est abondée par votre structure ou par un autre financeur).

8. **Types d'action mise en place tout au long de cette phase de préparation :**

- Actions d'autofinancement
- Ateliers :
- Chantiers / Contrepartie
- Autres :
- Pas d'action spécifique

ÉTAPE 3 • DÉTAILS DU SÉJOUR

Durée du séjour (en nombre de jours) : jours

Les séjours de plus de 22 jours ne sont pas éligibles, sauf demande de dérogation.

Le type de lieu du séjour : Mer Campagne Montagne Ville Ne sait pas

Le pays du lieu du séjour : France Union Européenne :

Les séjours hors de l'Union Européenne ne sont pas éligibles.

Indiquer le département et la région du lieu de séjour :

Département :

Mois du séjour :

Période du séjour : Vacances scolaires Hors période de vacances scolaires

Mode(s) de transport utilisé(s) pour se rendre sur le lieu du séjour :

- Train Autocar Minibus Avion
 Voiture Véhicule Sanitaire Léger (VSL) Autre, précisez :

Ce(s) mode(s) de transport est-il/sont-ils adapté(s) aux personnes en situation de handicap ou personnes malades? Oui Non Ne sait pas

Moyen(s) de déplacement utilisés pendant le séjour :

- Train Autocar Minibus Mode transport doux (marche à pied, vélo...)
 Voiture Véhicule Sanitaire Léger (VSL) Autre, précisez :

Ce(s) mode(s) de transport est-il/sont-ils adapté(s) aux personnes en situation de handicap ou personnes malades? Oui Non Ne sait pas

Distance parcourue entre le lieu d'habitation et le lieu du séjour : km

Type d'hébergement (principal si c'est un voyage itinérant) :

- Camping (mobil home, tente, bungalow...) Maison d'accueil chez l'habitant
 Auberge de jeunesse/CIS Gîte rural, chambre d'hôte, location
 Colonie de vacances (-18 ans) Hôtel
 Village de Vacances (VV) – Maison Familiale Vacances
 Hébergement non marchand (chez des parents ou amis)

Cet hébergement est-il adapté pour l'accueil de personnes en situation de handicap ou personnes malades ?

Voir sur le catalogue dans la rubrique Hébergement.

- Oui \longrightarrow Si la réponse est oui, cet hébergement accueille :
 Non des personnes valides et des personnes en situation de handicap ou malades (mixte)
 Ne sait pas uniquement des personnes en situation de handicap ou malades (spécialisé)
 Ne sait pas

NB : les centres de vacances, campings, villages vacances, hôtels, auberges de jeunesse, croisières... sont des accueils mixtes.

La formule du séjour : Pension complète Demi-pension Gestion libre Ne sait pas

Ce séjour a-t-il une dominante sportive ? Oui Non Ne sait pas

ÉTAPE 4 • CARACTÉRISTIQUES DES BÉNÉFICIAIRES

1. Informations relatives au bénéficiaire :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Age :

Sexe : Féminin Masculin

2. Le lieu d'habitation est-il en zone urbaine ?

Oui **Si oui**, la commune dans laquelle vous résidez compte-t-elle des

Non territoires Politique de la Ville ? Oui Non

A vérifier via le site de l'Insee : <http://sig.ville.gouv.fr/>

Si non, la commune dans laquelle vous résidez compte-t-elle moins de 2000 habitants ? Oui Non

A vérifier via <http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/populations-legales/default.asp>

La commune dans laquelle vous résidez bénéficie-t-elle d'un classement en zone de revitalisation rurale (ZRR) ? Oui Non

A vérifier via <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000023335418>

3. Statut social / professionnel :

Elève

Salarié en CDI

Usager en ESAT (ex CAT)

Etudiant

Salarié en CDD ou intérim

Retraité

Déscolarisé

Sans emploi

Autre

4. Types de ressources de la personne, de la famille de l'enfant ou pour un jeune ses propres ressources ou celles du foyer fiscal auquel il est rattaché :

Salaire

Allocations familiales

Retraite

Allocation chômage

Ressources

Aucune ressource

Minimum social minima sociaux

Ressources spécifiques handicap et dépendance

Autre

Si la réponse est « minimum social / minimas sociaux » (réponse multiple possible) :

RSA (Revenu de Solidarité Active)

ASS (Allocation Spécifique de Solidarité)

AER (Allocation équivalent retraite)

Allocation Veuvage

ASV (Allocation Supplémentaire Vieillesse)

ASPA (Allocation de Solidarité Personne Âgée)

RSO (Revenu de Solidarité, DOM)

Ne sait pas

Si la réponse est « Ressources spécifiques handicap et dépendance » (réponse multiple possible) :

AAH (Allocation Adulte Handicapé)

AEEH (Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé)

AJPP (Allocation Journalière de Présence Parentale)

PCH (Prestation de Compensation du Handicap)

ACTP (Allocation Compensatrice pour Tierce Personne)

Pension invalidité

APA (Allocation Perte Autonomie)

Autre :



Aide aux projets vacances

Dossier d'inscription 2018



Page 5 sur 6

5. Montant moyen mensuel des ressources de la personne ou du foyer de l'enfant ou pour un jeune, le montant moyen de ses ressources ou celui du foyer fiscal auquel il est rattaché

- 0 à 500€ 1 001 à 1 500€ + de 2 001€
 501 à 1 000€ 1 501 à 2 000€ Non communiqué

6. Type de logement de la personne ou de la famille de l'enfant ou du jeune

- Logement autonome Hébergement social (foyers et résidences sociales, maisons relais) ou d'urgence (CHRS, CADA)
 Logement semi-autonome
 Habite chez les parents / amis Maison de retraite
 FJT EHPAD
 Établissement spécialisé Sans domicile fixe

7. A combien de temps remonte le dernier départ en vacances de la personne ?

- l'année dernière de 4 à 10 ans jamais parti
 de 1 à 3 ans plus de 10 ans

8. Est-ce que ce projet de vacances est un 1^{er} / 2^{ème} / 3^{ème} départ aidé grâce à la bourse ANCV depuis 2015 ?

- 1er départ 2ème départ 3ème départ

9. Quel est le type de handicap de la personne :

- Cognitif Sensoriel (déficit auditif ou visuel)
 Moteur Polyhandicap
 Mental Maladies chroniques
 Psychique Autre, précisez :

10. Questions spécifiques Jeunes (moins de 25 ans) :

↗ Quel est le niveau d'étude de ce bénéficiaire ?

- Primaire Lycée
 Collège BAC
 Brevet (DNB) Etudes supérieures :..... (nombre d'années post-bac)
 BEP Ne sait pas
 CAP

↗ Ce bénéficiaire fait-il l'objet d'une mesure de suivi et accompagnement ?

- Oui → Si oui, de quel type ?
 Non Mesure d'accompagnement vers l'emploi
 Mesure de prise en charge par l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance)
 Mesure de prise en charge par un service public ou une association relevant de la Protection Judiciaire de la Jeunesse
 Autre :

PROJET DE FINANCEMENT DU SÉJOUR DU BÉNÉFICIAIRE

COUTS		SOURCES DE FINANCEMENT	
Formule tout compris	€	Aide aux Projets Vacances ANCV demandée	€ <i>Arrondir à 0 ou 5.</i>
		Participation / Autofinancement du bénéficiaire	€ OBLIGATOIRE
		Une demande à tiers payeur est obligatoire* :	
		CAF	€
		MSA	€
		Conseil Régional	€
		MDPH	€
		Conseil Général	€
		Commune / Intercommunalité	€
		Organisme porteur de projet	€
		CCAH	€
		Etat Précisez :	€
		Mutuelle Précisez :	€
		Autre Précisez :	€
COÛT TOTAL	€	FINANCEMENT TOTAL	€
<i>Dont surcoût lié au handicap :</i>	€	LE TOTAL DES COÛTS DOIT ÊTRE ÉGAL AU TOTAL DES SOURCES DE FINANCEMENT.	

1

2

3

***Obligation d'un tiers payeur, vous devez fournir obligatoirement :**
- la copie de votre demande de co-financement
OU - une attestation de co-financement.